

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



Régie Eau d'Azur (06)
Crystal Palace
369 / 371 Promenade des
Anglais - CS 53135
06203 Nice Cedex 3

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie Eau d'Azur (06)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 80263060800080

Code postal / Ville : 06203 Nice Cedex 3

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026-0025

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achats et Marchés Publics (Fanny BORREIL) - Mail : marchespublics@eaudazur.com

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Lettre de candidature (DC1)

Déclaration du candidat (DC2)

Extrait KBIS

Pouvoirs

Assurances

Les éléments d'information attendus sont mentionnés au Règlement de la Consultation

Capacité économique et financière : Chiffre d'affaires (déclaration concernant le chiffre d'affaires global et celui concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles) et bilan du dernier exercice en cours

Capacités techniques et professionnelles : 1. Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation).

- Pour le mandataire, la qualification d'architecte en chef des monuments historiques (ACMH) ou d'architecte du patrimoine

2. Le candidat devra présenter une liste de minimum 3 références portant sur des réhabilitations d'ouvrages similaires à celle du projet (réhabilitation et confortement de structure de bâtiment classé/inscrit aux Monuments historiques), portant sur :

- La restauration de bâtiments patrimoniaux ;

- Des interventions sur des bâtiments inscrits ou classés au titre des monuments historiques;

- Des projets de réhabilitation d'ouvrages anciens présentant une complexité technique comparable.

Pour chaque référence, les éléments suivants devront être précisés :

- La nature du projet ;

- Le Maître d'Ouvrage ;

- L'année de réalisation ;

- Le montant des travaux ;

- Les éléments de mission confiés au Maître d'Œuvre.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Mardi 23 juin 2026 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont mentionnés au Règlement de la Consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de Maîtrise d'Œuvre sur Monument Historique - Projet de confortement et de réhabilitation extérieure de la Villa de la Cascade de Gairaut

Classification CPV : 71221000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le contrat concerne un marché de Maîtrise d'Œuvre pour le confortement et la réhabilitation de la Villa de la Cascade de Gairaut. Ce monument est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ce bâtiment est un édifice emblématique qui signale la terminaison du canal de la Vésubie. La cascade présente un bassin et des chutes, des cheminements, des escaliers et accessoires en rocaïlle de ciment armé, dont certains imitent le bois. De plus, une grotte artificielle est située sous la façade Sud de la Maison.

Une étude de diagnostic a été menée par le cabinet d'architecture MADELENAT ARCHITECTURE en septembre 2024. Cette étude sera disponible en annexe au CCTP.

Le bâtiment est dans un état de conservation alarmant et présente des désordres évolutifs:

- Fissures millimétriques au RDC et au R+2
- Présence de plusieurs fissures révélant des aciers sur le plafond de la grotte
- Fissures sur les terrasses
- Problème d'étanchéité
- Façades et décors détériorés

Ces désordres nécessitent de lancer pour cet ouvrage un programme de travaux de réhabilitation afin de solutionner notamment les problèmes structurels et de restaurer la façade et les décors à l'identique de 1883.

Au vu de la dimension monuments historiques, la maîtrise d'oeuvre devra être assurée/pilotée par un architecte en chef des monuments historiques (ACMH) ou un architecte du patrimoine.

Lieu principal d'exécution : Site de la villa de la cascade de Gairaut à Nice

Durée du marché (en mois) : 38

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : se référer au Règlement de la Consultation

Autres informations complémentaires :

- Les modalités d'analyse des offres et de négociations sont précisées au Règlement de la Consultation.
- Une avance est versée dans les conditions prévues au CCAP
- Financement sur fonds propres et modalités de paiements mentionnées au CCAP.

Date d'envoi du présent avis

19 mai 2026